

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne, . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 SEPTEMBRE

RÉPONSE AU MANIFESTE

Certains profonds politiques qui siègent dans les groupes avancés de la Chambre traitent avec dédain les « instructions de Monsieur le Comte de Paris ». Ils se sentent pourtant plus atteints qu'ils ne voudraient l'avouer, puisque, depuis trois ou quatre jours, leurs journaux sont remplis de menaces contre les familles des princes qui ont régné sur la France. Ils ne demandent pas encore la « tête du duc d'Enghien », comme leurs corrépondants de la Nation, mais ils somment le gouvernement d'avoir à appliquer immédiatement l'article 2 de la loi du 23 juin 1886 qui est ainsi conçu et que nous rappelions hier :

« Le gouvernement est autorisé à interdire le territoire de la République aux autres membres de ces familles. L'interdiction est prononcée par un décret du Président de la République rendu en conseil des ministres. »

C'est là de la belle colère ou nous ne nous y connaissons pas. Quelques-uns réclament une loi nouvelle pour la confiscation des domaines princiers. Si Monsieur le Comte de Paris se trouvait en France, ses aimables compatriotes le déchireraient sans doute à pleines dents ; ne pouvant plus l'atteindre directement ils s'en prennent à sa famille et veulent l'exil pour tous. Ils espèrent que l'expulsion du frère et des oncles de Monsieur le Comte de Paris donnera à la République plus de sécurité, parce que ces princes ne serviront plus d'intermédiaires entre le chef de la Maison de France et ses partisans. Voilà bien la naïveté révolutionnaire ! Quel bénéfice l'exil de tous les princes rapporterait-il à la République ? Monsieur le Comte de Paris n'a-t-il pas mille moyens de communiquer avec les conservateurs qui acceptent sa politique, et peut-on croire de bonne foi que le départ de trois ou quatre membres de sa famille paralyserait ses rela-

tions avec ses amis ? Le prétexte est puéril, mais pour commettre une mauvaise action on n'est pas difficile.

Où s'arrêtera-t-on dans cette voie ? Nous avons déjà vu un journal, que sa haine aveuglait, s'indigner, il y a quelques mois, que le gouvernement français « tolérât à Jersey, à quelques milles » des côtes de notre territoire, la présence de Monsieur le Comte de Paris ! Quand tout les princes seront expulsés, si le chef de la Maison de France juge opportun de donner encore à son pays de sages conseils, on s'attaquera sans doute à ses partisans. On les fusillera, on les jettera en masse hors de la patrie. Nous nous trouverons alors dans la « crise violente » prévue par Monsieur le Comte de Paris :

« Si une telle crise se produit, dit-il, la Monarchie peut et doit en sortir. Mais elle ne l'aura pas provoquée. La crise sera l'œuvre de certains républicains, soit que les passions et les souffrances populaires exploitées par des ambitions criminelles amènent des troubles civils, soit qu'une fraction politique ait recours à la force pour s'emparer du pouvoir suprême. Le jour où la légalité aura été violée, la Monarchie apparaîtra comme l'instrument nécessaire du rétablissement de l'ordre et le gage de la concorde. »

Les intransigeants auront certainement bien avancé les affaires de la République ! C. DENOTEL.

PATRIOTISME

Sous ce titre, le Journal d'Alençon, dont on connaît les attaches avec M. le baron de Meckau, s'occupe de la situation faite par la Droite au ministère Rouvier. Il montre la conduite patriotique des conservateurs, qui ont renoncé à leurs revendications anti-républicaines pour conjurer ces deux épouvantables fléaux : la guerre civile et la guerre étrangère.

Le gouvernement avait paru comprendre ce désintéressement en déclarant qu'il vou-

lait « faire une politique d'apaisement et ne pas être un gouvernement de combat et de provocation ».

Mais les républicains ont partout, ou presque partout, remarqué le Journal d'Alençon, fait entendre un langage contraire. Il y a quelques jours, le préfet de l'Orne déclarait que les conservateurs n'avaient fait qu'une « manœuvre mesquine, misérable, dictée par je ne sais quel intérêt personnel » et parlait surtout de l'union des républicains et de la concentration la plus absolue. MM. Christophe et Gévelot, qui veulent passer pour des modérés, tiennent le même langage.

Le Journal d'Alençon leur répond à ce sujet et trace la ligne de conduite de la Droite. Nous lui empruntons le passage suivant :

« Eh bien, messieurs, soit ! faites la concentration républicaine comme vous l'entendez. »

« Allez ! obtenez ce que depuis des mois vous avez poursuivi avec tant de persévérance et non sans habileté : la chute du ministère Rouvier. Déjà vous avez réussi à le faire dévier de son programme et les quelques semaines de crédit qui lui restent avant la session achèveront sans doute votre œuvre. »

« Pour la Droite, entendez-le bien, elle a rempli complètement, entièrement, son devoir ; c'est un des vôtres qui vous le signifie : c'est le Journal des Débats ; cette Droite que vous affectez de tant craindre, le jour où vous auriez réussi, « elle se trouverait », dit-il, singulièrement renforcée par l'avortement de l'épreuve à laquelle elle a le bon esprit de se prêter en ce moment. Elle aurait prouvé qu'elle n'est pas irréconciliable, qu'elle n'a pas de parti pris contre tous les ministères républicains. »

« Allez ! faites la concentration « la plus absolue », politiques à courte vue que vous êtes, et bientôt la lutte que vous deviez soutenir, et à laquelle vous avez voulu vous soustraire dans la crainte de compromettre vos points d'appui politiques, elle se fera malgré vous et en dehors de vous : c'est la lutte entre les radicaux et la conservation

sociale. La place que vous n'avez pas su prendre à temps, que vous avez empêché le ministre Rouvier de prendre, d'autres la prendront, car vous, vous serez broyés dans cette lutte solennelle pour notre pays, comme le sont toujours les hommes qui ne savent se décider. »

« Allez, faites cette concentration dont le résultat est toujours de sacrifier les modérés aux violents ; le pays se souviendra que vous, les soi-disant modérés, que vous, MM. Gévelot et Christophe, leurs représentants dans le département de l'Orne, »

« Vous êtes pour les persécutions de Châteauevillain ; »

« Vous êtes pour les laïcisations d'écoles ; »

« Vous êtes pour le service militaire des instituteurs et des séminaristes ; »

« Vous êtes pour le budget en déficit que l'on nous fait chaque année. »

« Vous êtes pour tout cela, parce que vous êtes pour la politique de combat et de provocation. » Notre confrère a raison de mettre ainsi à nu la bêtise des républicains modérés ; en ne prenant pas résolument parti pour la défense des principes conservateurs, ils se condamnent à être annihilés, et ils pourront s'avouer à eux-mêmes qu'ils sont les complices des radicaux dans les tristes événements qui signaleront l'arrivée de ceux-ci au pouvoir.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Gaulois a cherché à connaître l'opinion de M. Laguerre sur les Instructions de Monsieur le Comte de Paris et l'influence qu'elles pourront avoir au sujet de la situation parlementaire. M. Laguerre a répondu :

« M. Clémenceau n'est pas à Paris, et l'extrême-gauche ne s'est pas encore réunie ; néanmoins, je ne vois pas d'inconvénient à vous donner mon opinion personnelle. Ce qui vous intéresse, c'est de savoir si, à la rentrée, l'union des gauches se fera

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

— Donc, dit-il en s'adressant à Louis Rouget, je m'étais juré à moi-même de te délivrer de la prison, et dame, quand je me suis juré quelque chose, je me tiens parole ! C'est la moindre des choses, n'est-ce pas, qu'on se tienne parole à soi-même ? Après la condamnation, j'avais couru après ta voiture et je t'avais dit : « A bientôt, Rouget ! » Tu m'avais entendu, car tu m'as regardé un instant. Je pensais à l'écouter de la prison d'Angers, malheureusement mon pauvre vieux père est tombé malade et il est mort un mois après...

— Ah ! dit tristement Rouget, il est mort, le père Carrou ?

— Oui, en même temps que le père Poulard, de Daumeray. Que Dieu ait leur âme ! Il n'y aura bientôt plus de bons fusils, là bas. La braconnerie s'en va. Bientôt on n'en parlera plus !... Quand mon père fut mort, n'ayant plus personne à aimer ici-bas, je pensai à toi et je sus que tu étais malade, toi aussi. Alors je vendis tout ce que nous

possédions et je réalisai une petite somme qui va nous servir aujourd'hui pour le voyage...

— Quel voyage ?

— Tu verras cela tout à l'heure. Quand tu fus guéri, je vins à Angers et j'appris que tu devais être amené au bagne de Rochefort et que tu partirais par la Charente, avec les autres... Aussitôt, je ne fais ni une ni deux, je pars, je vais à Rochefort, je prends du service dans le bagne comme aide-cuisinier, un métier agréable, et je prépare tout pour le départ. Tu arrives, je te vois de loin, je remarque la cellule, je ne dis rien, mais j'examine tout, je prends des clefs, je prépare des cordes, et, quand on n'est pas bête...

— Oh ! tu n'as jamais été bête, Eugène.

— On me l'a dit quelquefois.

— Te rappelles-tu l'étang d'Indret ?

— Parbleu !

— Comme tu jouais des tours au vieux Michel ?

— Sans doute, sans doute, mais tout cela est loin. Revenons à notre affaire. La veille du jour fixé pour le départ, comme la plupart des gardes étaient occupés sur la Charente et qu'il n'y avait presque plus au bagne que Cozno-Dur et Voit-Goutte, je fais le cri, comme autrefois, et tu m'as entendu, tu m'as compris !

— Certes oui, je t'ai compris, et quand j'ai entendu le chant du hibou, que j'avais entendu tant de fois en Anjou, j'ai bien pensé que l'heure

de la délivrance était arrivée !

— Eh bien, voilà tout, c'est très simple, comme tu vois, je n'ai rien fait d'extraordinaire. N'aurais-tu pas agi de même à ma place ?

— Oui, dit tranquillement Rouget en serrant la main de son ami.

Jean Beaugard ne revenait pas de sa surprise. Ces deux hommes lui paraissaient des êtres à part, et il se demandait, en les entendant parler, s'il n'était pas encore le jouet d'un rêve.

— Et vous, dit le Potard, racontez-moi donc votre histoire. Nous avons encore le temps.

Rouget raconta le premier toutes les émotions qu'il avait éprouvées depuis sa condamnation, son voyage avec le vieux Michel, Jaberg et Moreau et son internement dans la cellule numéro 36. Quant à Jean Beaugard, il refit pour Eugène le récit qu'il avait déjà fait à Rouget dans la cour du préau.

Le Potard fut aussi convaincu que Louis de l'innocence de Beaugard et ce fut avec un véritable élan de cœur qu'il lui serra la main :

— Pauvre homme, lui dit-il, vous avez dû bien souffrir ! Je suis heureux maintenant que Rouget n'ait pas voulu partir sans vous, car c'est lui qui m'a décidé à scier vos barreaux et à vous emmener avec nous. Vous serez notre ami, nous fuirons ensemble et nous irons à la grâce de Dieu chercher la liberté. Quant à ce M. Tuloup

qui devrait être à votre place... (le Potard ferma les poings avec fureur) si jamais je le trouve, et te le trouverai tôt ou tard, c'est moi qui remplacerai la justice et je lui tordrai le cou, tout simplement !

Rouget et Beaugard sourirent de l'énergie de leur ami.

Tout à coup, celui-ci se dressa. Au loin, on entendait un chant naïf et mélancolique.

— Voilà Cartabut ! s'écria le Potard.

La voix arrivait distinctement aux oreilles des trois compagnons :

Il était un petit navire, Qui n'avait ja-jà-jamais navigué !

— Il est gai, M. Cartabut, observa Jean.

— Certainement. Tous les bons marins sont ainsi. L'écorce est parfois un peu rude, mais le cœur est toujours bon.

— Comme celui des braconniers d'Anjou et du Maine.

— Sans doute ; avec cette différence toutefois que les braconniers ne chantent guère quand ils craignent les gardes et les gendarmes.

— Moi, je chantais toujours.

— Oh ! toi, c'est différent. Tu ne craignais personne, sans la Milcent...

— Ne prononce jamais ce nom-là devant moi ! dit Rouget, avec une fureur sombre.

contre les conservateurs, et si vous pouvez vous attendre à une concentration des forces républicaines; eh bien, rassurez-vous; cette union, cette concentration, si désirable qu'elle soit, à mon sens, n'aura pas lieu; pour qu'elle se produise, il faudrait que, à la suite d'un coup d'État que je ne prévois pas, le Comte de Paris s'emparât du pouvoir, ou bien que, à la suite d'un déplacement de suffrages, la majorité de la Chambre devint tout-à-fait conservatrice. Mais on n'en est pas là encore, heureusement! Le manifeste n'aura donc pas pour effet de combler le fossé qui existe entre les deux fractions du parti républicain, fossé qui se creuse tous les jours, qui tend à devenir un abîme, et que les résultats que vous avez obtenus aux élections d'octobre 1885 n'ont pu détruire.

— Vous ne croyez pas que le manifeste puisse compromettre la sécurité du gouvernement républicain?

— Je ne le crois pas; ce document, je le trouve bien rédigé, il contient de bonnes choses; le passage où il est dit que « la monarchie n'est pas la revanche d'un parti vainqueur sur un parti vaincu », et que les serviteurs du régime actuel n'ont pas à craindre de représailles, est de nature à rassurer les populations... Mais nous savons que ces promesses sont bien difficiles à tenir.

— Si, d'après vous, la République n'a rien à craindre, croyez-vous qu'il en soit de même pour le cabinet Rouvier?

— Pour celui-là, c'est une autre affaire. A la rentrée, une interpellation formidable aura lieu. Elle portera sur le changement de préfets qui a été opéré dans les départements de l'Isère, de Tarn-et-Garonne, de l'Orne et des Côtes-du-Nord. Le ministre, sommé de s'expliquer, sera mis en minorité, j'en suis persuadé; car, à cause de sa tâche originelle, il lui est impossible de trouver un appui chez les radicaux, et, désormais, les conservateurs ne voteront plus pour lui.

LE FILS DE M. SCHNAEBELÉ

On écrit de Nancy :

« Le second fils de M. Schnaebélé, ancien commissaire spécial à Pagny-sur-Moselle, a été arrêté lundi à Cheminot, pays annexé, et conduit à Metz.

« Ce jeune homme, qui est âgé de seize ans, avait, en compagnie de plusieurs de ses camarades, affiché, par bravade, un placard contre les Allemands.

« Aussitôt qu'on a eu connaissance de l'arrestation du fils de M. Schnaebélé, le frère aîné est parti pour Metz pour réclamer la mise en liberté du prisonnier.

« Ce jeune homme n'est pas encore de retour, et les nouvelles manquent sur le résultat de ses démarches.

« L'incident est considéré comme n'ayant aucune importance; il est grave seulement à cause du nom du délinquant, si les accusations sont fondées.

L'Agence Havas transmet aux journaux cette dépêche de Nancy :

« Le fils aîné de M. Schnaebélé n'a rien

obtenu pour son frère de l'autorité allemande. Le délinquant passera en jugement sous l'inculpation d'emblèmes séditieux. M^{me} Schnaebélé retourne à Metz pour offrir une caution. »

Le Journal officiel publie le tableau du mouvement de la population de la France pendant l'année 1886.

Le nombre des mariages contractés en 1886 s'élève à 283,493. En 1885 il a été contracté 283,170 mariages; en 1884, 289,555, et, en 1883, 284,549.

Il y a eu, en 1886, 2,949 divorces; en 1885, il y en avait eu 4,277.

Le nombre total des naissances s'est élevé à 912,782 en 1886 et à 922,361 en 1885; à 937,758 en 1884 et à 937,944 en 1883.

En 1886, la proportion des enfants légitimes et des enfants naturels est de 838,230 pour les premiers et de 74,552 pour les seconds; en 1885 la proportion est de 848,243 pour les premiers et de 74,418 pour les seconds; en 1884 elle est de 861,004 pour les premiers et de 75,754 pour les seconds.

Le chiffre total des morts-nés est de 43,484 en 1886, de 43,958 en 1885 et de 45,286 en 1884.

Le total des décès s'est élevé à 860,222 en 1886, à 836,897 en 1885, à 858,784 en 1884, et à 844,441 en 1883.

L'accroissement de la population présenté par l'excédent des naissances sur l'excédent des décès a été de 52,560 seulement en 1886, de 85,464 en 1885, de 78,974 en 1884 et de 96,803 en 1883.

GOUNOD ET MOZART

Gounod disait l'autre jour : « Le roi de la musique, c'est Mozart. Je voudrais dans la postérité être considéré comme son chambellan. » Ce n'est pas tout. Les directeurs de l'Opéra avaient décidé qu'ils célébreraient la Saint-Charles, fête de l'auteur de Faust, par une représentation solennelle, la cinq centième à l'Opéra de ce magnifique ouvrage, avec une distribution nouvelle, le maître dirigeant lui-même l'orchestre, éclairage à giorno, convocation de la presse, enfin tout ce qui constitue la représentation de gala. Gounod a remercié les directeurs.

Mais il leur a fait l'observation suivante : « — Vous oubliez une chose, c'est que le jour de la Saint-Charles est le 4 novembre. Or, il y aura ce jour-là cent ans que le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, Don Juan, fut représenté pour la première fois à Prague. A tout seigneur, tout honneur. Mozart est le grand astre dont je ne suis que le satellite. La meilleure manière de souhaiter ma fête, c'est de donner, le 4 novembre prochain, votre représentation de gala avec Don Juan, pour célébrer le glorieux centenaire de la partition maîtresse, de ce chef-d'œuvre dans lequel, nous autres compositeurs, nous avons tous puisé les secrets de notre art. La cinq centième représentation de Faust viendra après, et je vous promets, ce soir-là, de conduire l'orchestre. »

Et voilà pourquoi la représentation du

centenaire de Don Juan sera donnée le vendredi 4 novembre 1887, tandis que la cinq centième de Faust aura lieu quelques jours plus tard.

C'est égal, Gounod donne à ses confrères en art une singulière leçon de modestie qu'ils peuvent méditer.

Les fouilles qu'a déjà annoncées le Figaro se poursuivent à l'hôpital civil de Saintes et chaque jour amène des découvertes nouvelles; on se trouve évidemment en présence de richesses artistiques incomparables, et l'État doit se hâter de faire mettre à l'abri ces restes merveilleux de l'occupation romaine dans notre contrée. Il s'est jusqu'à présent borné à une modeste allocation de mille francs et à l'envoi sur les lieux d'un délégué professeur au Collège de France, ce n'est pas assez, surtout en présence des paroles de ce dernier, que je transcris littéralement : « J'ai visité Arles, Rome, Naples, Pompéi, la Grèce, je n'y ai rien vu d'aussi extraordinaire. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 septembre.

Le marché prend une certaine animation et la cote des rentes et valeurs s'améliore sensiblement : 3 0/0, 81.47; 4 1/2 0/0, 109.10.

L'action du Crédit Foncier cote 1,365. Les obligations foncières et communales à lots sont l'objet de demandes nombreuses, notamment celles de 1879 et 1880 au cours de 480 et 485. Il suffit de comparer ce prix à celui des obligations de chemins de fer pour voir que celles du Foncier sont les plus avantageuses.

La Société Générale qui s'était pour un instant immobilisée à 455 conserve le mouvement de hausse que nous avions annoncé, le cours de 461.25 a été atteint et sera rapidement dépassé.

La Banque d'Escompte est recherchée à 468, les tendances continuent à porter le titre vers le pair qui est du reste son cours normal.

Les Dépôts et Comptes courants sont sans changements à 600.

La Compagnie d'Assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le compte des profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 francs.

Nombreuses demandes sur les Polices spéciales A B de l'Assurance financière.

L'action de Panama cote 353. Ce commencement de reprise va certainement continuer, les capitalistes doivent donc se hâter de profiter des prix d'achats actuels.

Peu de variations dans les cours des actions de nos chemins de fer. Les obligations sont très bien tenues.

Nouvelles militaires.

LES OUVRIERS DE CHEMINS DE FER

Le mois prochain aura lieu la convocation de la concentration d'une section technique d'ouvriers de chemins de fer.

La durée de la convocation sera probablement de treize jours et la concentration s'opèrera au camp de Satory.

Il est à peu près certain que ce sera la quatrième section qui aura à tenter l'essai de mobilisation; cependant le numéro de la section n'a pas été définitivement fixé.

Les sections techniques d'ouvriers de chemins de fer sont au nombre de neuf :

— Ah! enfin, vous voilà; un peu plus, je parlais sans vous, monsieur Potard.

— Oh! je ne l'ai jamais bien vu trouver ici. En un instant, Eugène et ses amis furent près de Cartahut.

Celui-ci serra la main du Potard.

— Est-ce que ces deux messieurs viennent avec nous? demanda-t-il avec surprise. Vous ne deviez être que deux.

— C'est vrai; mais j'emmenais tous mes employés avec moi; ce ne sera pas de trop là-bas; il y a de l'ouvrage pour tout le monde à la maison.

Louis et Jean gardèrent le silence; ils avaient peur de leur propre voix.

Cartahut les examina d'un coup d'œil.

— Après tout, dit-il, ces messieurs pourront nous être utiles à la manœuvre. Le Saint-François peut bien nous loger tous.

— C'est le nom de votre embarcation?

— Oui; mais parlons vite, car voici l'heure de la marée et le vent va monter.

Le marin se rangea, détacha la corde, la roula proprement à l'avant, puis saisissant ses avirons :

— Messieurs, embarquons!

(A suivre.)

La première et la deuxième sont formées par la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée;

La troisième par l'Orléans;
La quatrième par l'Ouest;
La cinquième par le Nord;
La sixième par l'Est;
La septième par le Midi et l'Orléans;
La huitième par l'Est, l'Ouest et le Nord,
Et la neuvième par les Chemins de fer de l'État.

Les portions principales des 48^e régiments régionaux de nouvelle formation occuperont les emplacements suivants à dater du 4^e octobre :

445^e régiment, Maubeuge; 446^e, Toul; 447^e, Verdun; 448^e, Verdun; 449^e, Epinal; 450^e, Verdun; 451^e, Belfort; 452^e, Epinal; 453^e, Paris; 454^e, Commercy; 455^e, Lerouville; 456^e, Toul; 457^e, Lyon; 458^e, Briançon; 459^e, Nice; 460^e, Perpignan; 461^e, Lyon; 462^e, Paris.

Le fonctionnement administratif des nouveaux régiments d'infanterie, ainsi que des nouveaux régiments de cavalerie, commencera le 4^e octobre, date à laquelle ces corps seront complètement constitués.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES MANŒUVRES DU 9^e CORPS

Comme plusieurs autres journaux de Paris, le Temps avait envoyé un rédacteur spécial aux manœuvres du 9^e corps. Sa dernière correspondance, datée de Montreuil-Bellay, 18 septembre, rend compte du combat d'avant-garde et de défense de la rivière du Thouet, qui a eu lieu la veille. Nous en extrayons les deux passages suivants :

RAPPROCHEMENT ENTRE LES MANŒUVRES DU 9^e CORPS ET LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE VENDÉENNE CONTRE QUÉTEINEAU.

« ... Cependant le 9^e corps, voyant son avant-garde repoussée de Taizon, dont le pont est supposé détruit, va tenter de passer ailleurs, en aval, et à 5 kilomètres plus loin près du moulin de Couché, dans un endroit où le Thouet fait un saillant dans la direction de l'ennemi.

« La cavalerie, avant la destruction du pont de Taizon, a déjà passé la rivière en amont, au gué de Prailles, exécutant, chose curieuse, un mouvement analogue à celui que faisait le 3 mai 1793 la cavalerie de Lescure, à 3 kilomètres de là, en amont, quand l'armée vendéenne prit Thouars, occupé par Quéteineau.

« Malgré moi, en suivant cette manœuvre du 16, je me reportais à cette époque que tout me rappelle, et le nom des bourgs et ces vieux murs aux pieds desquels se sont battus tant de braves et sont tombés tant de héros.

« Et, en effet, la 21^e division, qui figure aujourd'hui l'ennemi, représenterait assez bien l'armée de la Rochejaquelein, Bonchamps et Lescure venant attaquer Thouars, pendant que le 9^e corps joue un rôle analogue à celui de Quéteineau, qui défendait la place et couvrait le pays.

« Le 3 mai 1793, c'était Quéteineau qui gardait le Thouet avec 6,000 hommes, force bien inférieure à celle que possédait alors l'ennemi; et tandis que Lescure et la Rochejaquelein passaient au pont de Vérine, défendu par 400 hommes de la garde nationale d'Airvault, la cavalerie de Bonchamps, à l'aile gauche, tournait la position par le Gué-aux-Riches, voisin de celui que le 2^e dragons mettait à profit le 16 pour déborder la droite de la 24^e division.

« Quéteineau gardait alors avec une poignée d'hommes le pays sur lequel évolue le 9^e corps tout entier. D'une part c'est la guerre d'embuscades, de l'autre l'attaque combinée, méthodique, se développant suivant les règles de l'art militaire; mais, en somme, beaucoup d'analogie dans la tactique et la manière de disposer les trois armes; car si l'infanterie de Lescure et la cavalerie de Bonchamps faisait à l'aile gauche le mouvement tournant, l'artillerie de Marigny avait pris position en arrière, soutenant ainsi l'infanterie dans l'action décisive, exactement comme cela se fait aujourd'hui,.... »

La voix se rapprochait :

Au bout de cinq ou six semaines
Les vivres vin-vin-vinrent à manquer !

— Le voilà qui approche, dit Eugène. Restons ici pour savoir s'il vient seul ou s'il est accompagné.

— Il sait donc tout?

— Il ne sait rien, au contraire, et il ne faut pas qu'il apprenne qui nous sommes.

— Mais comment as-tu pu...?

— Silence, le voici.

Le chant retentit tout près des dunes :

On tira s'à la courté paille
Pour savoir qui, qui, qui serait mangé!

Tout à coup, dans les premières lueurs du matin, une ombre qui parut gigantesque se dressa au-dessus de la grève.

C'était un homme qui tenait sur son épaule un gros rouleau de corde, et de la main droite deux avirons.

Subitement, cet homme cessa de chanter et d'une voix retentissante :

— Monsieur Potard! cria-t-il.

— Il l'appelle, dit Rouget; répondez donc.

— Non, attendons encore, il faut être prudent.

L'inconnu fit quelques pas vers la plage et parvint auprès du canot dans lequel il entra lestement.

Puis, il considéra attentivement la grève et les rochers.

— Mon individu n'est pas encore arrivé, murmura-t-il d'une voix qui parvint distinctement aux oreilles des fugitifs. Ils sont toujours en retard, ces marins d'eau douce!

Il jeta bas ses cordages et ses avirons, et, se courbant, commença à ôter l'eau de sa barque d'un mouvement méthodique et lent.

Quelques minutes s'écoulèrent, après lesquelles Cartahut, étonné, se releva et appela de nouveau :

— Monsieur Potard!

Eugène ne répondit rien encore, mais prenant la main de ses amis et leur parlant à l'oreille :

— Maintenant, dit-il, il est temps de partir et de rejoindre Cartahut, mais il faut faire un détour pour écarter tout soupçon. Venez vite derrière moi, et ne prononcez pas une parole.

Aussitôt, le Potard gravit de nouveau la falaise, et descendit de l'autre côté. Les deux compagnons le suivirent non sans difficulté. Puis Eugène tourna les dunes, passa de l'autre côté de la plage, et revint ensuite directement vers la mer.

Le marin s'impatientsait. On entendit encore son appel énergique :

— Monsieur Potard!... monsieur Potard!

Eugène s'élança vers la dune par laquelle était arrivé Cartahut et levant sa casquette :

— Bonjour, monsieur Cartahut, cria-t-il.

« ... Vers onze heures, le 9^e corps avait coupé en deux la 24^e division. L'aile gauche du général Jamont était déjà en retraite sur Doué que sa droite tenait encore près du Thouet. Elle devait bientôt céder à son tour devant les efforts réunis des quatre régiments de la 48^e division.

« Ah ! si la brigade de cuirassiers n'avait pas été immobilisée, le 9^e corps eût sans doute éprouvé une difficulté plus grande à forcer le passage du Thouet. J'ai pu entendre là-dessus l'opinion d'un colonel étranger dont j'avais bien des raisons de chercher à entendre la critique : cette position du Coudray (village qui domine le Thouet, non loin du point de passage du 9^e corps) est formidable ; la ligne de défense est de premier ordre, disait-il, et, bien gardé, le Thouet eût été infranchissable en cet endroit. Je m'abstiens de tout commentaire ; mais j'ai tout lieu de croire que celui qui s'exprimait ainsi n'est pas le premier venu en fait de science militaire.

« Voici maintenant terminées ces manœuvres si intéressantes comme thème et dont le terrain avait été si minutieusement étudié, si admirablement choisi par le lieutenant-colonel Blanchot, sous-chef d'état-major du 9^e corps. Je voudrais bien savoir ce que pensent de ces opérations tous ces brillants officiers des missions étrangères qu'à chaque pas je rencontrais sur le théâtre des opérations, examinant et jugeant par eux-mêmes ou bien se rapprochant des officiers dirigeant l'action pour leur demander des explications sur les mouvements exécutés par leurs troupes. À les voir, ils paraissent intéressés ; mais comment nous auront-ils jugés ? Trop intelligents pour s'arrêter aux imperfections de détails, ils auront apprécié comme il le fallait l'ensemble de ces journées de combat. Je veux le croire, et si je ne connaissais la sympathie marquée qu'un des leurs, le colonel autrichien de Bac-Hausberg, professe pour la France, et qui le rend indulgent peut-être, je conclurais gaiement en disant : Nous venons une fois de plus de montrer à l'Europe que l'armée française est vaillante, disciplinée et solide, qu'elle travaille sans relâche et que des fautes commises, elle saura pour l'avenir tirer des leçons profitables. »

Le Journal d'Indre-et-Loire publie une très longue critique signée d'un officier supérieur, sur les grandes manœuvres du 9^e corps. Nous lui emprunterons et publierons demain la partie intitulée : HISTOIRE DU TERRAIN, bien qu'elle dise quelques mots de l'armée vendéenne, dont il est déjà parlé dans l'article ci-dessus.

Décorations conférées aux missions étrangères

À l'occasion des grandes manœuvres du 9^e corps d'armée, les décorations suivantes ont été conférées à plusieurs des officiers étrangers qui y ont assisté et dont les noms suivent :

Grands-officiers

MM.

Le baron Szveteney de Nady-Ohay, Feld-maréchal lieutenant d'Autriche-Hongrie.
Le baron Frederickz, général-major de Russie.

Commandeurs

MM.

Le comte Lansa di Busca, major-général, aide-de-camp du roi d'Italie.
Bisserot, général-major de Belgique.
Baird, brigadier général des États-Unis.
Chakir-Pacha, général de brigade de Turquie.

Officiers

MM.

Holbeck, colonel chef d'état-major d'artillerie du Danemarck.
Lara, colonel du Pérou.

Chevaliers

MM.

Salinas Véga, commandant de Bolivie.
De Pestors, major des Pays-Bas.
Jardins, major d'artillerie de Portugal.
Dragonir Rouchlakovitch, major de pionniers de Serbie.
Yoda Hiroto, capitaine d'infanterie du Japon.

Le général Ferron, ministre de la guerre, a offert hier soir un dîner aux membres des missions étrangères qui ont suivi les manœuvres du 9^e corps d'armée.

Ce dîner a été suivi d'une réception ouverte.

La *Petite France* annonce que M. le Président de la République vient d'envoyer à la Société nautique de Saumur deux magnifiques vases de porcelaine de Sèvres qui figureront parmi les prix courus dans les prochaines régates.

LA MUSIQUE DU 64^e DE LIGNE A MONTREUIL-BELLY

C'est la musique du 64^e de ligne, dit l'*Union de l'Ouest*, qui a donné concert pendant le repas offert dimanche soir aux missions étrangères. Elle a exécuté, aux applaudissements de la foule, tenue à distance dans la rue, les airs nationaux des principaux États représentés par la mission militaire, et même l'air japonais.

Le même journal fait cette rectification à son récit de la revue :

« La 48^e division était commandée, en l'absence du général Millot, par le général Lebelin de Dionne, et la cavalerie était commandée par le général Grandin, un des arbitres. Le général Lourde-Laplace était absent. »

Mardi matin, dit le *Patriote de l'Ouest*, le train qui ramenait à Angers les réservistes du 435^e de ligne a déraillé à la gare de Vaudeloay. Trois wagons ont été renversés sur la voie. Dégâts purement matériels.

Le *Patriote* annonce que le général Millot, rentré à Angers lundi soir de Montreuil-Belly, est complètement remis de sa chute arrivée pendant la manœuvre du 17 septembre.

La grève de Cholet

La grève des deveuses de Cholet avait pris fin, et le travail devait reprendre dans tous les ateliers. Mais, dimanche, une réunion de 2,000 ouvriers a décidé une grève générale de l'industrie choletaise. Tous les établissements sont fermés.

À cinq heures, une première réunion a nommé des délégués pour prévenir les ouvriers de toutes les communes que le travail avait cessé partout. De nombreux tisserands arrivent des communes voisines. Ces ouvriers se plaignant que les traités convenus entre ouvriers et patrons, en 1883, ne sont pas appliqués, ont nommé tout récemment des délégués chargés de s'entendre avec les patrons pour que les tarifs fussent appliqués à partir du 1^{er} octobre.

Dimanche, les délégués ont rendu compte à la réunion de leur mandat. Après avoir entendu la réponse des patrons, qui consentent à appliquer les tarifs de 1883, à partir du 15 novembre, l'assemblée a voté, à l'unanimité, la grève générale et immédiate.

Sur la proposition d'un ouvrier nommé Ouvrard, la réunion a décidé en outre que les grévistes de chaque commune seraient surveillés par une commission composée de grévistes appartenant à une commune voisine.

Plus de 10,000 ouvriers ont cessé tout travail. La grève s'étend jusqu'en Vendée.

Un conseiller municipal de Paris, M. Simon Soens, arrivé la semaine dernière, n'a pas été étranger à la résolution prise si soudainement par les tisserands. Dimanche encore, après la réunion, il a fait dans la salle du théâtre une conférence sur les syndicats. En terminant, il a engagé les ouvriers à continuer la grève. « Ne cédez devant aucune considération, a-t-il dit ; formez-vous en chambre syndicale, vous serez plus forts pour résister, et venez au parti ouvrier socialiste, qui vous aidera à combattre le patronat. »

Les journaux républicains officieux publient, au sujet de cette grève, la note identique que voici :

« Il est regrettable de voir des femmes et des enfants émettre des votes dont ils ne comprennent pas la portée et dont ils ne peuvent assumer la responsabilité.

« Nous engageons les grévistes à composer leurs réunions des seuls hommes appartenant au tissage et pouvant voter. Leurs décisions y gagneront en poids et en autorité. Les réunions seront plus calmes et tout le monde s'en trouvera mieux. Il ne faut pas que l'on puisse dire des grévistes, avec apparence de raison, que les brailards et les violents l'emportent sur les hommes sérieux et sensés. Ces derniers sont assez nombreux pour que l'on tienne compte de leurs avis. »

LE TRICYCLISTE TANNOUR AUX MANŒUVRES

M. Tanneur, le vélocipédiste tourangeau, a été présenté au ministre de la guerre par M. le général Carrey de Bellemare, à l'état-major duquel il était attaché pour la durée des manœuvres du 9^e corps.

Le ministre a vivement remercié M. Tanneur de ses bons services et l'a félicité de son dévouement patriotique, en exprimant l'espoir qu'en cas de guerre il n'hésiterait pas à concourir à la défense du pays en se mettant de nouveau à sa disposition.

M. Tanneur a répondu au général Ferron que désormais son concours le plus dévoué était acquis à toute œuvre ayant un but patriotique.

Le ministre serra la main de M. Tanneur et le remercia de nouveau en présence des officiers généraux qui l'entouraient.

UN ONCLE D'AMÉRIQUE

On lit dans la *Touraine* :

« Les oncles d'Amérique n'existent pas seulement dans les comédies de Scribe, car voici la véridique histoire qui nous parvient.

« Un simple ouvrier cordonnier déformeur, travaillant pour la maison Mary-Bouyer, à Tours, recevait vendredi dernier, du ministère des affaires étrangères, un pli lui annonçant qu'un de ses parents éloignés venait de mourir à Chicago, lui laissant, en sa qualité d'unique héritier, une énorme fortune.

« M. Poilrat, tel est le nom de l'heureux héritier, foudroyé par cette nouvelle, commença par se trouver mal, puis après que des soins intelligents l'eurent fait revenir à lui, il partit pour Paris, se rendit au ministère pour se renseigner exactement. Là, on lui apprit qu'en effet il héritait de son parent d'Amérique, et qu'il s'agissait d'une somme de quarante millions environ.

« Nous souhaitons vivement que cette nouvelle ne soit pas trop palmée, et M. Poilrat, qui gagnait de 3 fr. 50 à 4 fr. par jour, va se trouver du coup à la tête (pourvu qu'il ne la perde pas) de près de deux millions de rente. »

ACCIDENT SUIVI DE MORT

Lundi, vers 3 heures, en gare de la Tricherie (Vienne), en faisant une manœuvre au train de bétail entre Tours et Poitiers, le conducteur Largeau a eu les deux jambes broyées.

Il est mort peu de temps après.

Largeau habitait Poitiers, faubourg de la Roche. Il était marié et père de trois jeunes enfants.

MORT D'UN ARTISTE

Il vient de mourir, à Rennes, un violoniste de grand mérite, M. Pilet, qui fut en son temps l'émule et le condisciple d'Alard, mais qui, malgré toutes les offres qui lui furent faites, ne consentit jamais à quitter sa ville natale, à laquelle il avait voué tout son remarquable talent.

LE PETIT SOLDAT FRANÇAIS

M. Ph. de Grandlieu, dans le *Figaro*, fait l'éloge du petit soldat français et nous nous faisons un plaisir de citer son article, car, sur ce sujet, tous les Français seront toujours d'accord :

« L'Allemand, l'Anglais, le Russe, ce dernier surtout, produit d'une civilisation moins avancée, se dressent et s'instruisent moins vite que le troupier français, à l'esprit vif, à la tournure dégagée, au caractère débrouillard et plein de ressort. Il est ingénieux, lesté, ardent. Il a la gaieté, la vaillance, l'audace ; et s'il est petit, comme le soldat romain, il n'est pas moins solide que l'ancien conquérant du monde, et sait monter, à l'occasion, comme dans les tranchées

de Sébastopol ou dans la neige de 1870, la fermeté au milieu des souffrances, la résignation dans les misères, une belle humeur et un entrain supérieur à toutes les fortunes.

« Les statistiques établissent que, chaque année, il faut déduire du contingent environ 9,000 inscrits pour insuffisance de taille. Qu'importe, si le courage impétueux et l'irrésistible élan des autres suffisent à prouver que la vraie taille se mesure du cœur à la tête, et que le sang de notre race ne s'est pas corrompu dans leurs veines !

« Ils bravent la mort comme s'ils étaient sûrs de ressusciter le lendemain ! » disait d'eux avec étonnement la population italienne au temps des campagnes de Bonaparte.

« Oh ! les braves gens ! » ne pouvait se défendre de murmurer l'empereur Guillaume au spectacle des chargées désespérées de Sedan.

« Et M. de Montagnac citait hier ce cri d'admiration d'un officier prussien au légendaire curé de Bazailles : « Ah ! monsieur, quels soldats que les vôtres ! Ils se battent comme des lions ! »

Partout on les trouve les mêmes, dit avec raison notre confrère :

« Soldat sans pain, sans souliers, sans cartouches, sur la terre glacée ou dans la boue, il a toujours déployé la même abnégation, le même courage ; et les correspondances du Tonkin nous le montrent aussi intrépide et aussi dévoué sous ce ciel insalubre et dans le sol détrempé des rizières. Quatre soldats du 44^e de ligne recevaient dernièrement la médaille pour avoir été blessés deux fois au même combat, c'est-à-dire pour être demeurés imperturbables sous le feu, bien que frappés d'une première blessure. Il n'avait pas fallu moins que la douleur et l'épuisement d'une seconde atteinte pour les arracher de la lutte ! »

Voilà le soldat français ! Et il ne se bat ainsi ni pour la gloire personnelle ou pour les étoiles d'or, réservées à une élite, ni pour le butin et les pendules, apanage de pillards ; il se bat pour l'honneur, pour le drapeau, pour la patrie !

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard
6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Il existe un grand nombre de journaux spéciaux qui apprennent aux jeunes femmes comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée ; il y en a fort peu qui leur enseignent l'art de nourrir et d'élever leurs enfants.

Le journal *La Jeune Mère* s'adresse à l'inexpérience des mères et combat les préjugés nombreux sur la grossesse, l'accouchement, les maladies et les indispositions infantiles ; il enseigne aussi l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bien. Fondé il y a douze ans par le docteur Brochard, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Au point de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

LISEZ LE TRIBOULET

AVIS AUX CHASSEURS

On vient de recevoir à l'*Épicerie Centrale* les excellents *Pâtés de Saint-Hubert*, si estimés à Paris, composés de lièvre et de chevreuil, — qui sont vendus selon grandeur :

La boîte n° 1 1 f. 40
La boîte n° 2 2 »
La boîte n° 3 2 75

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GARLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

